DÉVELOPPEMENT DES START-UP EN ALGÉRIE

La participation de la diaspora algérienne sollicitée

La participation de la diaspora algérienne dans le développement économique, voire celui des start-up ou entreprises émergentes innovantes en Algérie est très sollicitée.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Il en est justement question depuis hier et aujourd'hui à l'hôtel Hilton à Alger, à l'occasion du 1er Forum de partenariat avec la diaspora algérienne établie aux Etats-Unis.

Cette participation est ainsi souhaitée par le ministre de l'Industrie, des PME et de la Promotion de l'investissement et celui de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Mohamed Benmeradi et Moussa Benhamadi, hôtes officiels de ce forum.

Comme cette participation l'est également par une trentaine d'entrepreneurs algériens établis notamment à la Silicon Valley (Californie), l'US-Algeria Business Council et en termes résolus par l'Association internationale de la diaspora algérienne (AIDA).

Il s'agit, dans le cadre d'une feuille de route à maturer, selon un accompagnement optimal en termes de transfert de savoir-faire, coaching et appui financier et d'une synergie impliquant les divers acteurs institutionnels et entrepreneuriaux, d'aider le développement des start-up innovantes. Notamment celles présentes dans les incubateurs et parcs technologiques ainsi que dans les pépinières d'entreprises et universités du pays.

Et d'autant qu'une dizaine de start-up créées par des membres de la diaspora algérienne établie en France sont déjà lancées ou en cours, dans le cadre de la coopération algéro-européenne et dans le domaine de la recherche agroalimentaire, les TIC et la maintenance industrielle notamment.

A charge cependant, au-delà de la bonne volonté exprimée ici et là et des atouts de l'Algérie, un marché captif, d'assurer l'environnement adapté, de s'engager selon une démarche partenariale réfléchie, de développer la coordination efficiente et savoir mobiliser les financements adéquats et rationalisés.

En d'autres termes, et pour paraphraser l'universitaire algérien Kamel Ounadjela, basé dans la Silicon Valley et entrepreneur dans le domaine des cellules solaires, «accompagner plutôt que saupoudrer du cash et utiliser un système d'audit efficace». Voire, créer des fonds d'investissement, privés et/ou publics, à même de soutenir cette dynamique, en sus des divers dispositifs et fonds publics déjà opérationnels.

Photo : NewPress

Mohamed Benmeradi (à gauche) et Moussa Benhamadi hôte de ce forum.

En notant que près de 7 millions d'Algériens sont établis à l'étranger dont 1,5 sont des universitaires. Quelque 200 000 émigrés sont décideurs. Cette communauté représente un actif de 100 milliards d'euros.

C. B.

JOURNÉE DE L'ARBRE

«Au nom des martyrs»

C'est sous le slogan «campagne de fidélité, un arbre pour chaque martyr» que l'Algérie célèbre, cette année, la Journée de l'arbre, du 15 au 31 mars prochains. Organisée à travers tout le territoire national, cette journée vient en commémoration du 50e anniversaire de l'indépendance du pays. L'objectif est également de «symboliser le sacrifice suprême des martyrs de la révolution du 1er Novembre 1954 où la forêt a constitué un abri constant pour les moudjahidine», précise le communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. C'est aussi l'occasion pour «sensibiliser les citoyens autour de l'intérêt vital que représente la forêt dans l'équilibre écologique et dans le développement économique, social et environnemental», ajoute la même source.

Pour rappel, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural œuvre déjà dans ce sens à travers un ambitieux plan de reboisement inscrit dans le cadre de la politique de renouveau rural. Il comprend quatre principaux programmes, à savoir la lutte contre la désertification, le traitement des bassins versants, la gestion et l'extension du patrimoine forestier et la conservation des écosystèmes naturels. Ainsi, il est prévu à l'horizon 2014, la plantation de 100 000 ha, toutes espèces confondues, chaque année. Lancé en 2000, le plan national de reboisement a permis la plantation de 580 000 ha à travers le pays, souligne-t-on dans ledit communiqué. Par ailleurs, la clôture de la campagne de plantation est prévue pour aujourd'hui à Alger, en collaboration avec la Direction générale de la Protection civile.

Rym N.

LA GENDARMERIE ANALYSE LE TRAFIC DE VÉHICULES

Un phénomène en nette augmentation

La Gendarmerie nationale a publié une étude analytique sur le trafic de véhicules. Un phénomène en nette augmentation au cours de ces 10 dernières années.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Oran, Alger, Tizi-Ouzou, Ouargla et Constantine figurent parmi les cinq wilayas les plus touchées par le phénomène de vol de véhicules. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par les services de la Gendarmerie nationale.

Les statistiques démontrent que la criminalité liée au trafic de véhicules a connu plusieurs phases au cours des dix dernières années. «Les enquêtes diligentées par les unités de la Gendarmerie nationale démontrent une hausse sensible dans le nombre de véhicules volés d'année en année, notamment de 2000 à 2003, pour baisser durant l'année 2004 et 2005, la hausse reprend de 2006 à 2008. La moyenne la plus faible a été enregistrée en 2009 avec 190 vols alors que l'année 2010 a connu une hausse avec 815 affaires où 640 personnes ont été arrêtées, en 2011, 1 385 affaires ont été traitées et 503 personnes impliquées ont été arrêtées. Nous déduisons à travers l'analyse de ces données que la moyenne de vol de véhicules en Algérie a augmenté en 2011 par rapport à 2010 avec près de 69,94%», peut-on lire dans cette étude.

En fait, il n'y a pas un mais des trafics de véhicules. Les moyens et les ruses utilisés dans le vol de véhicules diffèrent d'une bande à une autre : agression, vol en stationnement, piège en utilisant une jeune fille, escroquerie à l'assurance.

L'objectif final consiste à désosser le véhicule et écouler la pièce détachée ou à falsifier les documents d'origine puis à les revendre. «Le plus grand nombre d'affaires de trafic de documents a été enregistré en 2010 dans la wilaya de Tébessa avec 60 affaires suivie d'El-Tarf, Aïn Defla, Batna et Sidi Bel-Abbès», note l'étude.

La gendarmerie annonce avoir mis en place une série de mesures pour lutter contre ce phénomène.

«Pour réduire cette forme de criminalité organisée, les unités de la Gendarmerie nationale ont pris des mesures rigoureuses au niveau du territoire national pour mettre hors d'état de nuire des bandes spécialisées dans le vol de véhicules en axant sur des études et qui ont conduit à préparer des fiches analytiques portant les points et endroits où sont commis les vols sur le réseau routier (…), exploiter rapidement les renseignements obtenus et coordonner efficacement avec les différentes unités et services concernés, le vaste déploiement des unités de la Gendarmerie nationale à travers le territoire national lui permet de jouer un rôle déterminant dans la répression du trafic de véhicules en identifiant les véhicules suspects qui entrent dans le territoire et suivre de manière permanente le parc automobile relevant du territoire de compétence pour s'assurer de leur régularité et l'authenticité de leurs documents appuyées dans cette opération par les unités de la sécurité routière qui contrôlent, au quotidien, les véhicules lors des patrouilles, au niveau des barrages, la régularité et l'authenticité des documents et enregistrer les numéros d'immatriculation objet de doute.

De leur côté, les unités des gardes-frontières exécutent des patrouilles le long du tracé frontalier et interceptent les véhicules issus de la contrebande ou utilisés dans la contrebande.»

T. H.

EL TARF

100 kg de corail saisis et trois personnes arrêtées

C'est un véritable record qui vient d'être établi par la Sûreté de wilaya dans sa lutte sans merci et de tous les jours contre les trafiquants de corail le long du littoral de 92 km de la wilaya d'El Tarf.

La brigade des stupéfiants relevant de la Sûreté de wilaya a réussi, hier matin, un coup de maître magistral dans sa traque sans relâche des trafics en tous genres et des crimes organisés contre la sécurité nationale.

Il faut savoir que la brigade en question, après plusieurs jours de filature, d'investigations et d'informations fournies par des citoyens, a tendu une embuscade à une bande spécialisée dans la pêche illicite et le trafic du corail.

Ainsi, au cours de l'opération qui s'est déroulée dans une maison dans la localité de Lahdada, relevant territorialement de la commune de Souarrekh (appelée communément Oum T'boul) et sise à un jet de pierres de la frontière tunisienne, les éléments de la brigade des stups ont saisi dans une casemate mitoyenne avec ladite maison appartenant, par ailleurs, à un des trois trafiquants arrêtés, exactement 100 kg de corail emballés dans des cartons et prêts à être acheminés vers l'autre côté de la frontière. Selon, le chef de Sûreté de wilaya qui a supervisé l'opération : «La valeur marchande des 100 kg saisis est de l'ordre de 1,5 milliard de centimes. Le chef de la bande, âgé de 55 ans, ainsi que ses deux acolytes dont l'âge varie entre 35 et 40 ans, ont été arrêtés dans la même journée. Ils étaient en possession d'un fusil de chasse et de plusieurs armes blanches ainsi que des cartouches de calibre 12 mm.» Reste maintenant, aux autorités, devant l'ampleur prise par la pêche illicite du corail dont le kg avoisine allégrement les 10 millions de centimes, de consolider l'arsenal juridique par des lois plus coercitives.

Daoud Allam

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Bertal, Ghenboudj, Mili, Boursas, Rachi parents et alliés ont l'immense douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère

Mme Ghenboudj Delloula

Veuve Bertal

à l'âge de 102 ans. La levée du corps aura lieu au domicile familial ce jour (21/03/2012) au 34, avenue Nguyen Van Troi à 12h30 et l'enterrement au cimetière El Alia. ***«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.»***

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT NATIONAL DES JOURNALISTES (SNJ)

Agression d'une journaliste

Un policier voyou a fait montre, lundi 19 mars 2012, d'un inqualifiable comportement : dans un excès de zèle pathologique, il a fait étalage de sa supériorité physique de mâle pour s'en prendre à une malheureuse consœur qu'il a rouée de coups alors qu'elle assurait la couverture d'une manifestation publique. Hanane Driss, journaliste au quotidien *Tribune des lecteurs*, a subi le même traitement en effet que le reporter-photographe du quotidien *Wakt El Djazaïr*, Mohamed Kadri, la veille au même rassemblement des anciens de l'armée devant le siège de l'Assemblée populaire nationale. Ce comportement innommable est autant injustifiable que condamnable. Le Syndicat national des journalistes, qui constate l'inquiétant aspect répétitif de ces graves dérapages à l'encontre des femmes et hommes de la presse, exige des plus hautes autorités du pays :

1- des sanctions exemplaires à l'encontre de ces tristes individus indignes de l'uniforme qu'ils portent ;

2- des mesures immédiates et effectives pour que, plus jamais, ne soit attenté à l'intégrité morale et physique de nos confrères dans l'exercice de leur métier.

Il va de soi, par ailleurs, que le syndicat fera sienne cette affaire devant les tribunaux, comme il l'a toujours fait avec les précédentes.

P/ le Syndicat national des journalistes,
le secrétaire général, Kamel Amarni